AUTORITE MULTISECTORIELLE DE MAURITANIE ARE

CONTRÔLE TARIFAIRE

SOMMAIRE

- I. PRESENTATION DU SECTEUR DES TELECOMMUNICATIONS
 - 1.1 BREF HISTORIQUE
 - 1.2. MARCHE DES TELECOMMUNICATIONS

II. CONTROLE TARIFAIRE

PRESENTATION DE LA MAURITANIE

• **Superficie**: 1070.000 KM2

• **Population**: 3.100.000 Habitants

• **Densité**: 3 h/km2

• PIB : 497 Milliards d'OUGUIYA soit 1.9 milliard US \$(

2005)

• PIB/Habitant : 560 US \$

• Taux urbanisation : 63%

• Taux de scolarisation : 45% (2004)

• Taux alphabétisation 5 1.2%(2004)

- La Mauritanie est découpée en 13 régions, 53 départements ,208 communes dont 163 communes rurales,
- L'infrastructure routière comporte plusieurs axes routiers reliant la plupart des régions à la capitale

I. PRESENTATION DU SECTEUR DES TELECOMMUNICATIONS

I.1 BREF HISTORIQUE:

- 1998: Réforme du secteur de télécommunications dont un des principaux objectifs consiste à favoriser la participation du secteur privé à l'exploitation et au financement des services de télécommunications.
- 1999: Séparation des activités de télecommunications et des Postes de l'ex Office des Postes et Telecommunications (OPT)
- 1999 : Mise en place du cadre légal et réglementaire des télécommunications
 - Création d'une instance de régulation indépendante appelée Autorité de
- Régulation pour les telecommunications
- 2000: Privatisation de l'opérateur historique issu de la séparation (54% acheté par
- IAM)
- 2000: Ouverture du secteur à la concurrence par l'octroi de deux licences GSM
- 2002 : Octroi de deux licences pour la fourniture de services GMPCS.
- 2006 : Octroi de deux licences :
- Une licence globale pour le nouvel opérateur Chinguitel (GSM, fixe, international,Internet, autres services 3G et 3.5 G)
- Une licence 3G et 3.5G pour Mauritel SA

1.2. LE MARCHE DES TELECOMMUNICATIONS LES OPERATEURS

- Le secteur compte trois opérateurs à fin 2007
- L'opérateur historique Mauritel SA : Opérateur global (fixe et mobile)
- après l'absorption de sa filiale mobile Mauritel mobiles en Novembre 2007
- Un opérateur mobile Mattel sa
- Un nouvel opérateur global Chinguitel (démarrage effectif septembre 2007)
- LES PARTS DE MARCHES DES OPERATEURS 2007 (chiffres d'affaires):
 - Groupe Mauritel: 66%
 - Mattel : 34%
 - Chinguitel: nd

LES PARTS DE MARCHÉ (CA) DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE 2007 :

- Groupe Mauritel: 59%
- Mattel : 41%
- Chinguitel: nd

1.2. LE MARCHE DES TELECOMMUNICATIONS PARC D'ABONNES

-			
	2005	2006	2007
Parc total	786 615	1 094 992	1 550 137
Croissance annuelle	39%	39%	42%
Parc fixe	41 000	34 870	40 267
% du parc total	5%	3%	3%
Parc mobile	745 615	1 060 122	1 509 870
% parc total	95%	97%	97%

1.2. LE MARCHE DES TELECOMMUNICATIONS TRAFIC en minutes

2005	2006	2007
560 426 612	619 199 386	809 890 674
106 812 341	92 180 440	52 970 444
400/	450/	70/
19%	15%	7%
453 614 271	527 018 946	756 920 230
81%	85%	93%
	560 426 612 106 812 341 19% 453 614 271	560 426 612 619 199 386 106 812 341 92 180 440 19% 15% 453 614 271 527 018 946

1.2. LE MARCHE DES TELECOMMUNICATIONS CHIFFRES D'AFFAIRES en milliers d'USD

	2005	2006	2007
Chiffres d'affaires global téléphonie	129 474	157 371	203 385
CA Fixe	34 231	32 894	33 558
% fixe	26%	21%	16%
CA Mobile	95 244	124 477	169 827
% mobile	74%	79%	84%

II. CONTRÔLE TARIFAIRE

2.1 Contrôle tarifaire des offres de détails

2.2 Contrôle des tarifs de terminaison d'appels

2.3 Conclusion

II. CONTRÔLE TARIFAIRE

2.2 Le contrôle tarifaire de la terminaison d'appel

	Cadre juridique du contrôle : Loi 99-019 Décret 200/163 sur l'interconnexion
2.2.2	Processus du contrôle :
	l Présentation des catalogues
	- forme
	- délai
	l Validation et approbation par l'Autorité des tarifs proposés - examen analytique
	- utilisation modèle (BIPE)
	- benchmarking
	Publication des catalogues

II CONTRÔLE TARIFAIRE

2.2 Le contrôle tarifaire de la terminaison d'appel

Résultats du contrôle

Baisse des tarifs de terminaison d'appels (en Um/Min)

		2004-2005	2007-2008	Variation
•	Fixe			
•	Entant mobile			
•	* Vers local	17	16	-6%
•	* Vers national	38	35	-8%
•	* Vers international	22	18	-18%
•	Mobile			
•	Entrant fixe	22	13	-41%
•	Entrant mobile	20	13	-35%

II CONTRÔLE TARIFAIRE

2.3 CONCLUSION

- Le contrôle tarifaire porte essentiellement sur la terminaison d'appel,locations de capacités et partage d'infrastructures
- La mise en place d'une comptabilité réglementaire au niveau des opérateurs est en cours au niveau de l'ARE.
- L'audit des opérateurs en cours permettra la mise en place de lignes directrices pour la séparation comptable et la comptabilisation des coûts.
- Cette comptabilité réglementaire devrait permettre de mieux connaître les coûts des opérateurs et disposer d'informations fiables nécessaires au contrôle tarifaire des offres (de détail ou de gros) des opérateurs.

Merci pour votre attention